

Collège LES CAPUCINS

Route de Voisenon - 77000 MELUN

Tél : 01 60 68 69 30 - Fax : 01 64 52 85 45

Ce.0770033t@ac-creteil.fr

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 22 novembre 2018

Membres présents : 15 (cf. pièce jointe)

Secrétariat de séance : M. LECAUDÉ est désigné secrétaire de séance.

PROJET D'ORDRE DU JOUR :

- 1 Approbation de l'ordre du jour.
- 2 Approbation du compte rendu du CA du 06/11/2018.
- 3 Budget 2018
- 4 Délégation de signature au chef d'établissement.
- 5 Présentation du PPMS « Attentat Intrusion »
- 6 Questions diverses et informations au CA.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h10.

Le Président du Conseil d'administration remercie les administrateurs de leur présence à ce CA particulièrement important pour l'établissement en raison du vote du budget et de la présentation du Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) Attentat - Intrusion.

Le Président du CA s'assure que les administrateurs ont bien reçu les documents préparatoires.

1. Approbation de l'ordre du jour.

Un point est ajouté à l'ordre du jour en question diverses : L'autorisation pour le Chef d'établissement de signer une convention avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-et-Marne relative à la gestion financière des actions du premier degré subventionnées par les crédits de la « politique de la ville ».

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu du CA du 06/11/2018.

Le compte rendu est accepté à l'unanimité.

3. Budget 2019

Le Président du conseil d'administration présente les conditions d'élaboration et d'adoption du budget 2019.

18h23 : Arrivée de Mme ANANI, représentante élue des parents d'élèves. 16 administrateurs.

La parole est donnée à Mme TROADEC, adjointe-gestionnaire, qui présente les budgets des différents services.

Des précisions sont apportées sur certains points :

- Mme la Gestionnaire indique que l'assemblée départementale a alloué à l'établissement une dotation globale de fonctionnement des collèges (DGFC) de 41 645€. Elle rappelle que dorénavant, le département prend à sa charge, sous la forme d'une mutualisation des dépenses, les coûts d'approvisionnement en gaz et en électricité de l'établissement. De même, certains contrats sont pris en charge par le département comme les contrats d'entretien des VMC et d'autres contrats restent à la charge de l'établissement comme les photocopieurs. Ces contrats ne pourront être renégociés qu'à échéance.
- La dotation est calculée en grande partie au prorata du nombre d'élèves. Le nombre retenu étant de 317 pour 2017/2018, cette dotation sera réévaluée au cours du prochain été afin d'être ajustée à la réalité des effectifs (357 au 22/11/2018).
- En ce qui concerne le « Savoir-nager », le budget comprend les transports et la location de la piscine. La prise en charge du département est de 1600 € et le reste à charge pour le collège est de 2000 €. A l'heure actuelle, il existe toujours une incertitude sur l'ouverture de la piscine extérieure.
- Les subventions « projet éducatif PE77 » est plus importante car, cette année, sept projets ont été acceptés. Seul six apparaissent sur le document car la subvention concernant le projet « Dix mois d'école et d'opéra » sera consommée en 2018, d'ici décembre.
- Sur le service « Vie de l'élève », elle signale la présence de reliquats (école ouverte, cantinéo ...)
- Les projets de l'établissement, parfois financés en partie par le département sont aussi financés par des subventions « politique de la ville » (Etat, CAMVS). L'objectif est de n'avoir aucun reste à charge pour les familles.
- En ce qui concerne le service ALO (Administration & Logistique), le déséquilibre s'explique par la prise en compte de l'amortissement de certains matériels.
- Concernant les bourses nationales (BN), les dépenses sont équilibrées en recettes et en dépenses, la subvention étant allouée par l'État au vu des dossiers constitués au sein de l'établissement. S'il ressort un taux de boursiers quasiment identique à celui de l'année dernière (52%), il est à noter que le nombre d'élèves boursiers pour la période de septembre à décembre est beaucoup plus important.
- Il est rappelé aux administrateurs que le service « SRH » doit également prendre en compte l'achat des produits d'entretien et des tenues des agents.

Enfin, le Président du CA précise qu'à la différence d'autres établissements, le collège des Capucins n'a pas à sa disposition de logements qui pourraient être loués. Pour répondre à une interrogation des représentants des parents d'élèves, le président du CA rappelle que les bâtiments font partie

d'une ancienne cité scolaire et que les bâtiments d'habitation appartiennent à la municipalité et non au conseil départemental. Par convention, les appartements de fonction non occupés ne peuvent être loués en convention d'occupation précaire.

Enfin, il est signalé que le budget 2019 a intégré la participation du GRETA établie en raison de la mise à disposition de salle de classe.

Le Président du CA remercie Mme Troadec pour sa présentation et les précisions apportées.

Le budget 2019 est accepté à l'unanimité.

4. Délégation de signature au chef d'établissement.

Conformément à la réglementation, le conseil d'administration doit donner son accord sur la passation des marchés, contrats et conventions dont l'établissement est signataire, à l'exception : des marchés qui s'inscrivent dans le cadre d'une décision modificative, en cas d'urgence, des marchés qui se rattachent à des opérations de gestion courante dont le montant est inférieur à 5 000 euros hors taxes pour les services et 15 000 euros hors taxes pour les travaux et équipements et enfin des marchés dont l'incidence financière est annuelle et pour lesquels il a donné délégation au chef d'établissement.

En conséquence, il est proposé au conseil d'administration de donner délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés dont le montant n'excède pas les seuils fixés à l'article 28 du code des marchés publics et dont l'incidence financière est annuelle, dans la limite des crédits ouverts au budget ou par décision budgétaire modificative.

Accordé à l'unanimité.

5. Présentation du PPMS « Attentat Intrusion »

Conformément à la circulaire 2015-205 relative au plan particulier de mise en sureté face aux risques majeurs et à l'instruction relative au renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crise applicables dans les écoles et les établissements scolaires, les PPMS « Attentat-Intrusion » et « risques majeurs » ont été revus.

Le Président du CA en fait la présentation. Les élèves et personnels seront formés

A la demande des services académiques, un exercice avec observateurs internes et externes aura lieu début décembre.

6. Questions diverses et informations :

Autorisation de signer la convention avec l'inspection académique au nom de la circonscription de Melun pour la gestion financières relevant des actions « politiques de la ville pour le 1er degré ».

Le président du CA demande l'autorisation de signer une convention avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-et-Marne relative à la gestion financière des actions du premier degré subventionnées par les crédits de la « politique de la ville ».

Les subventions de la politique de la ville sont versées au budget de l'établissement. Les demandes de paiement émanant de l'IEN ou de son délégué sont adressées au principal du collège, ordonnateur.

Le règlement des factures est effectué par le collège.

Le président du CA indique aux administrateurs que c'est la dernière convention qu'il souhaite signer, il faudra à l'avenir se concentrer sur des actions des écoles du réseau REP+.

Le président du CA informe les administrateurs sur les suites données au courrier concernant la sécurité de l'espace commun devant le collège. Suite à ce courrier des contacts ont été établis avec le département et la mairie de Melun.

19h46 : L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Administration est clos.

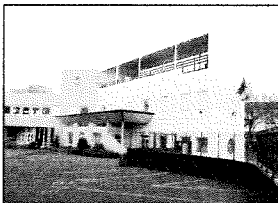
Le secrétaire
M. Lecaudé



077 0033 T
Collège "Les Capucins"
Route de Voisenon
77000 MELUN
Tél 01 60 68 69 30
Fax 01 64 52 85 45

Le chef d'établissement
M. Fortin



Route de Voisenon
77000 MELUN

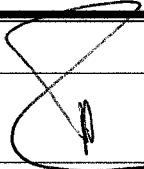

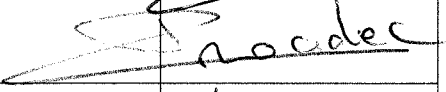

☎ : 01.60.68.69.30

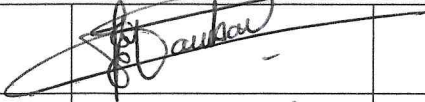
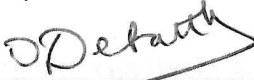

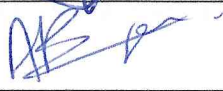



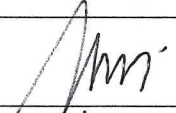


☎ : 01.64.52.85.45

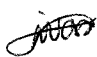

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

Réunion du Conseil d'Administration du 22/11/2018

LISTE D'EMARGEMENT

Nom des membres du CA	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
Membres de droit :			
M. FORTIN Pascal		Pas de suppléants	
M. LECAUDE Rémi			
Mme TROADEC Annette			
Mme LARDERET Anaïs			
Représentant de la Collectivité de Rattachement			
Mme BEAULNES-SERENI Nathalie			
Mme BARGE-POUY Anne-Valérie			
Représentants communaux			
M. RODRIGUEZ Jean-Pierre			
Mme. ASTRUC Patricia			
Personnalités qualifiées			
		Pas de suppléants	

Nom des membres du CA	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation			
M. DAUBARD Eric			
Mme DEBATTY Oriane			
M. HACQUARD Guillaume			
Mme RANGER Alexandra			
M. MARTIN Cyril			
Mme BORGNA Margaux		M ^r EL M'CH'CH' 	
Représentant des personnels ATOS			
Représentants des parents d'élèves			
Mme ANANI Fatima	Présente 		
Mme MAZOUNI Samia			
M. MAJKOWSKI Vincent			
Mme BEDDA Zaïna			
Mme DACALOR Catherine			
M. MACHEMACHI Mohamed			

Nom des membres du CA	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
Représentants des élèves			
GANA Inâs			
ZEGHOUDI Hichem			
Invités			

Académie :
CRETEIL

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Pièce B1.1

Pour le C.A.

Exercice : 2019

Etablissement : 0770033T
COLLEGE LES CAPUCINS
route de Voisenon
77000 MELUN

Page n° 1

DEPARTEMENT :
SEINE-ET-MARNE

ORDONNATEUR : Monsieur FORTIN PASCAL
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur LAMA WILFRID

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	22 442.60	22 442.60	0.00
Vie de l'élève	52 165.80	52 165.80	0.00
Administration et logistique	38 907.53	38 467.68	-439.85
Total services généraux (1)	113 515.93	113 076.08	-439.85
Restauration et hébergement	78 551.66	78 551.66	0.00
Bourses nationales	41 327.00	41 327.00	0.00
Total services spéciaux (2)	119 878.66	119 878.66	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	233 394.59	232 954.74	-439.85

Académie :
CRETEIL

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Pièce B1.2

Pour le C.A.

Exercice : 2019

Etablissement : 0770033T
COLLEGE LES CAPUCINS
route de Voisenon
77000 MELUN

Page n° 2

DEPARTEMENT :
SEINE-ET-MARNE

ORDONNATEUR : Monsieur FORTIN PASCAL
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur LAMA WILFRID

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES						
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES			RECETTES		
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
Activité pédagogique	22 442.60			22 442.60		
Vie de l'élève	52 165.80			52 165.80		
Administration et logistique	38 907.53			38 467.68		
Total services généraux (1)	113 515.93			113 076.08		
Restauration et hébergement	78 551.66			78 551.66		
Bourses nationales	41 327.00			41 327.00		
Total services spéciaux (2)	119 878.66			119 878.66		

Académie :
CRETEIL

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Pièce B1.2

Pour le C.A.

Exercice : 2019

Etablissement : 0770033T
COLLEGE LES CAPUCINS
route de Voisenon
77000 MELUN

Page n° 3

DEPARTEMENT :
SEINE-ET-MARNE

ORDONNATEUR : Monsieur FORTIN PASCAL
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur LAMA WILFRID

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES						
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES			RECETTES		
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
TOTAL SECTION DE	233 394.59			232 954.74		

Résultat prévisionnel	-439.85	
CAF ou IAF	0.00	

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL						
Opérations en capital	0.00			0.00		
Total dépenses et recettes inscrites au budget	233 394.59			232 954.74		

ORDONNATEUR : Monsieur FORTIN PASCAL
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur LAMA WILFRID

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	233 394.59	232 954.74
	Résultat prévisionnel	-439.85

Tableau prévisionnel de financement		
	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement	0.00	0.00
CAF	0.00	0.00
Augmentation du fonds de roulement	0.00	0.00
Total	0.00	0.00

Montant du fonds de roulement			
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé	FDR estimé
46 724.35	10 200.00	0.00	36 524.35

Académie :
CRETEIL

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Pièce B2

Pour le C.A.

Exercice : 2019

Etablissement : 0770033T
COLLEGE LES CAPUCINS
route de Voisenon
77000 MELUN

Page n° 5

DEPARTEMENT :
SEINE-ET-MARNE

ORDONNATEUR : Monsieur FORTIN PASCAL
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur LAMA WILFRID

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES								
Etat des origines de financement								
	Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes					
	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'année N-1	Proposition du chef d'établissement	Rappel des recettes admises au budget initial de l'année N-1	Proposition du chef d'établissement				
				Total	Etat	Région, Dépt, Grpt communes et Autres Coll	Ressources propres	Autres
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Activité pédagogique	17 116.69	22 442.60	15 116.69	22 442.60	617.00	13 534.21	6 297.79	1 993.60
Vie de l'élève	56 516.84	52 165.80	56 516.84	52 165.80	38 650.80	12 045.00	1 470.00	0.00
Administration et logistique	45 528.83	38 907.53	44 480.98	38 467.68	0.00	32 610.79	5 856.89	0.00
Total services généraux (1)	119 162.36	113 515.93	116 114.51	113 076.08	39 267.80	58 190.00	13 624.68	1 993.60
Restauration et hébergement	66 352.40	78 551.66	66 352.40	78 551.66	0.00	2 485.00	76 066.66	0.00
Bourses nationales	45 000.00	41 327.00	45 000.00	41 327.00	41 327.00	0.00	0.00	0.00
Total services spéciaux (2)	111 352.40	119 878.66	111 352.40	119 878.66	41 327.00	2 485.00	76 066.66	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	230 514.76	233 394.59	227 466.91	232 954.74	80 594.80	60 675.00	89 691.34	1 993.60
TOTAL GENERAL	230 514.76	233 394.59	227 466.91	232 954.74	80 594.80	60 675.00	89 691.34	1 993.60

ORDONNATEUR : Monsieur FORTIN PASCAL
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur LAMA WILFRID

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits					Prévisions de recettes					
Imputation			Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	Imputation			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	
Domaine	Activité	Libellé			Domaine	Activité	Compte	Libellé		
ENS-GE		ENSEIGNEMENT GENERAL-	9 660.40	14 867.60	ENS-GE			ENSEIGNEMENT GENERAL-	11 260.40	16 532.60
	0COLCINE	COLLEGE CINEMA	400.00	600.00		0DGFC	7083	Locations diverses		740.79
	0DOC	DOCUMENTATION	1 300.00	1 300.00		0DGFC	7443	Subventions Département	7 300.00	6 549.21
	0MAT-E	FOURNITURE ET MAT. ENSEIGNT	4 000.00	4 000.00		0VOYALL	7411	Subventions minis.éduc.nat.		500.00
	0VOYALL	VOYAGE ECHANGE		3 293.60		0VOYALL	7443	Subventions Département		800.00
	0VOYANGL	VOYAGE ANGLETERRE 18 19		5 557.00		0VOYALL	7447	Subv. Organismes internation.		600.00
	13COR	Carnets de correspondance	160.82	30.00		0VOYALL	7466	Dons et legs caisse solidarité		400.00
	13MS-	Manuels scolaires	201.58	70.00		0VOYALL	7468	Autres dons et legs		993.60
	13PE-XC	PARCOURS EXCELLENCE	1 556.00			0VOYANGL	7067	Contribution participants		5 557.00
	13REP	Droits de reprographie	10.00	17.00		13COR	7411	Subventions minis.éduc.nat.	160.82	30.00
	13RPN	Ressources pédagogiques numériques	2 032.00			13MS-	7411	Subventions minis.éduc.nat.	201.58	70.00
ENS-TC		ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	3 600.00	3 000.00		13PE-XC	7411	Subventions minis.éduc.nat.	1 556.00	
	0PISCINE	piscine	3 600.00	3 000.00		13REP	7411	Subventions minis.éduc.nat.	10.00	17.00
PROJ-E		PROJETS EDUCATIFS	3 856.29	4 575.00		13RPN	7411	Subventions minis.éduc.nat.	2 032.00	
	0PE77	PROJETS EDUCATIFS 77	314.29			2COLCINEM	7443	Subventions Département		275.00
	0PE77 -CE	18 19 CONSTRUCTION EUROPEENNE		800.00	ENS-TC			ENSEIGNEMENT TECHNIQUE		1 335.00
	0PE77AG	18-19 AUBERGE GANNE		575.00		2PISCIN	7443	Subventions Département		1 335.00
	0PE77AJ	18-19 ALLONS AU JARDIN		800.00	PROJ-E			PROJETS EDUCATIFS	3 856.29	4 575.00
	0PE77JT	REALISATION JOURNAL TELEVISE RADIO CAPUC	380.00			0PE77	7443	Subventions Département	314.29	
	0PE77LE-	18-19 LIRE ECRIRE AVEC UN ECRIVAIN		800.00		0PE77JT	7443	Subventions Département	380.00	
	0PE77PQ-	18-19 PORTRAITS QUARTIERS		800.00		0PE77TRC	7443	Subventions Département	700.00	
	0PE77SL -	18-19 SLAM		800.00		0PEAPE	7443	Subventions Département	800.00	
	0PE77TRC	TRIONS RECYCLONS COMPOSTONS	700.00			0PEMHH	7443	Subventions Département	800.00	

Académie :
CRETEIL

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Pièce B3.1

Pour le C.A.

Exercice : 2019

Etablissement : 0770033T
COLLEGE LES CAPUCINS
route de Voisenon
77000 MELUN

Page n° 7

DEPARTEMENT :
SEINE-ET-MARNE

ORDONNATEUR : Monsieur FORTIN PASCAL
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur LAMA WILFRID

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes						
Imputation			Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	Imputation			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	
Domaine	Activité	Libellé			Domaine	Activité	Compte	Libellé		
	OPEAPE	PE77 AP ELOQUENCE	800.00			OPEMM	7443	Subventions Département	800.00	
	OPEMHH	PE77 MEMOIRE DE NOS HEROS ET HEROINES	800.00			OPEMPVE	7443	Subventions Département	62.00	
	OPEMM	PE77 MONTAIGU A MELUN MON QUARTIER ENTRE	800.00			2PE77- LE	7443	Subventions Département	800.00	
	OPEMPVE	METISSAGE COMME PROCESSUS VIVRE ENSEMBLE	62.00			2PE77-AJ	7443	Subventions Département	800.00	
						2PE77AG	7443	Subventions Département	575.00	
						2PE77CE	7443	Subventions Département	800.00	
						2PE77PQ	7443	Subventions Département	800.00	
						2PE77SL	7443	Subventions Département	800.00	
Total du service			17 116.69	22 442.60	Total du service			15 116.69	22 442.60	
Crédits votés par le C.A					Recettes votées par le C.A					

ORDONNATEUR : Monsieur FORTIN PASCAL
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur LAMA WILFRID

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - VE : Vie de l'élève

Ouvertures de crédits					Prévisions de recettes					
Imputation			Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	Imputation			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	
Domaine	Activité	Libellé			Domaine	Activité	Compte	Libellé		
AIDES		AIDES-	19 393.51	13 715.00	AIDES			AIDES-	19 393.51	13 715.00
	0EO	ECOLE OUVERTE	1 000.00			0EO	7443	Subventions Département	1 000.00	
	16EO-	Ecole ouverte (vacation et fonctionn.)	331.16	1 470.00		16EO-	701	Ventes objets confectionnés		1 470.00
	16FS-	Fonds social lycéen et collégien	562.35	100.00		16EO-	7411	Subventions minis.éduc.nat.	331.16	
	16FSC	Fonds social des cantines	2 500.00	100.00		16FS-	7411	Subventions minis.éduc.nat.	562.35	100.00
	2ARS	aide restauration scolaire	15 000.00	11 545.00		16FSC	7411	Subventions minis.éduc.nat.	2 500.00	100.00
	2EO	ECOLE OUVERTE DPT		500.00		2ARS	7443	Subventions Département	15 000.00	11 545.00
ANIM1		ANIMATIONS PREMIER DEGRE	14 800.00	14 502.80		2EO	7443	Subventions Département		500.00
	0CAMVS-CE	18-19 CONCERTS EDUCATIFS		1 500.00	ANIM1			ANIMATIONS PREMIER DEGRE	14 800.00	14 502.80
	0CAMVS-JB	18-19 JARDIN BEAUREGARD		1 500.00		0CAMVS-CE	7415	Subventions autres ministères		1 500.00
	0CAMVS-LP	18-19 LANGAGE PARENTALITE		2 500.00		0CAMVS-JB	7415	Subventions autres ministères		1 500.00
	0CAMVSCRL	18-19 LUTTE INEGALITES ACCES LANGUE		3 000.00		0CAMVS-LP	7415	Subventions autres ministères		2 500.00
	0CGET-CE	18 19 CONCERTS EDUCATIFS	1 800.00	2 000.00		0CAMVSCRL	7415	Subventions autres ministères		3 000.00
	0CGET-LP	18-19 LANGAGE PARENTALITE		2 000.00		0CGET-CE	7415	Subventions autres ministères	1 800.00	2 000.00
	0CGETCRLE	18 19 LUTTE INEGALITES ACCES LANGUE	2 500.00	502.80		0CGET-LP	7415	Subventions autres ministères		2 000.00
	0CGETJB	18 19 JARDIN BEAUREGARD CARRE NATURE	1 500.00	1 500.00		0CGETCRLE	7415	Subventions autres ministères	2 500.00	502.80
	0MELUN-CE	17 18 CONCERTS EDUCATIFS	1 500.00			0CGETJB	7415	Subventions autres ministères	1 500.00	1 500.00
	0MELUN-JB	17 18 JARDIN BEAUREGARD	1 500.00			0MELUN-CE	7415	Subventions autres ministères	1 500.00	
	0MELUN-LP	17 18 LANGAGE PARENTALITE	2 500.00			0MELUN-JB	7415	Subventions autres ministères	1 500.00	
	0MELUNCRL	17 18 CENTRE RESSOURCES LECT ECRIT ORALE	3 500.00			0MELUN-LP	7415	Subventions autres ministères	2 500.00	
PROJET		PROJETS	22 323.33	23 948.00		0MELUNCRL	7443	Subventions Département	3 500.00	
	0CAMVS-CR	18-19 CONFIANCE ET REUSSITE AU CLG		3 000.00	PROJET			PROJETS	22 323.33	23 948.00
	0CAMVS-CS	18-19 CLIMAT SCOLAIRE SEREIN		4 000.00		0CAMVS-CR	7415	Subventions autres ministères		3 000.00

ORDONNATEUR : Monsieur FORTIN PASCAL
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur LAMA WILFRID

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - VE : Vie de l'élève

Ouvertures de crédits					Prévisions de recettes				
Imputation			Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	Imputation			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement
Domaine	Activité	Libellé			Domaine	Activité	Compte	Libellé	
	0CAMVS-OC	18-19 FAVORISER L OUVERTURE CULTURELLE		2 500.00		0CAMVS-CS	7415	Subventions autres ministères	4 000.00
	0CAMVSPC	PARCOURS CULTUREL	64.14			0CAMVS-OC	7415	Subventions autres ministères	2 500.00
	0CAMVSPSC	PARCOURS SANTE ET CITOYEN	301.79			0CAMVSPC	7415	Subventions autres ministères	64.14
	0CGET	PREFECTURE (ACSE)	17.64			0CAMVSPSC	7415	Subventions autres ministères	301.79
	0CGET CS	18-19 CLIMAT SCOLAIRE SEREIN		4 000.00		0CGET	7415	Subventions autres ministères	17.64
	0CGET CR	18-19 CONTRUIRE CONFIANCE ET REUSSITE		2 000.00		0CGET CS	7415	Subventions autres ministères	4 000.00
	0CGET-CS	17 18 CLIMAT SCOLAIRE SEREIN	4 000.00			0CGET CR	7415	Subventions autres ministères	2 000.00
	0CGET-PCS	18 19 PARCOURS CULTUREL ET SANTE	3 000.00	3 000.00		0CGET-CS	7415	Subventions autres ministères	4 000.00
	0CGETPSC	PARCOURS SANTE CITOYEN	8.91			0CGET-PCS	7415	Subventions autres ministères	3 000.00
	0MELUN-CS	17 18 CLIMAT SEREIN ET RESILIENT	4 000.00			0CGETPSC	7415	Subventions autres ministères	8.91
	0MELUN-MO	17 18 MEILLEURE ORIENTATION	2 000.00			0MELUN-CS	7415	Subventions autres ministères	4 000.00
	0MELUNPCS	17 18 PARCOURS CULTUREL ET SANTE	2 500.00			0MELUN-MO	7415	Subventions autres ministères	2 000.00
	16AE-	Devoirs faits - Accompagnement éducatif	5 430.85	5 448.00		0MELUNPCS	7415	Subventions autres ministères	2 500.00
	16ESC	Education à la santé et à la citoyenneté	1 000.00			16AE-	7411	Subventions minis.educ.nat.	5 448.00
						16AE-	7415	Subventions autres ministères	5 430.85
						16ESC	7415	Subventions autres ministères	1 000.00
Total du service			56 516.84	52 165.80	Total du service			56 516.84	52 165.80
Crédits votés par le C.A					Recettes votées par le C.A				

ORDONNATEUR : Monsieur FORTIN PASCAL
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur LAMA WILFRID

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - ALO : Administration et logistique

Ouvertures de crédits					Prévisions de recettes					
Imputation			Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	Imputation			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	
Domaine	Activité	Libellé			Domaine	Activité	Compte	Libellé		
ADMIN		ADMINISTRATION	12 577.49	11 347.40	ADMIN			ADMINISTRATION	1 000.00	2 380.21
	0ABNNT	ABONNEMENT ADM	150.00	122.40		0LOCDIV	7083	Locations diverses	1 000.00	2 380.21
	0AGCOMPTA	INDEMNITE AGENCE COMPTABLE	200.00	200.00	OP-SPE			Opérations spécifiques	3 162.49	1 446.35
	0ASSURANC	PRIMES ASSURANCES	500.00	500.00		0NEUT	776	Prod.neutralisation amortiss.	3 162.49	1 446.35
	0CARBURAN	CARBURANT	300.00	250.00	VIAB			VIABILISATION -	40 318.49	34 641.12
	0COPIES	COPIES ADM ET PROF	2 602.49	1 575.00		0 CINT	7588	Contrib. Entre services étab.	1 923.49	2 030.33
	0FOURNBUR	FOURNITURES BUREAU	2 500.00	2 500.00		0DGFC	7443	Subventions Département	38 395.00	32 610.79
	0FRADOS	FRAIS DOSSIERS HONORAIRES	75.00							
	0INFIRMER	INFIRMERIE	200.00	200.00						
	0RECEPT -	FRAIS DE MISSION ET RECEPTION	50.00							
	0TELECOM	FRAIS DE POSTE ET TELECOMMUNICATION	6 000.00	6 000.00						
ENTRE		ENTRETIEN ETS	22 441.00	19 673.93						
	0CONTET	CONTRATS ENTRETIEN ETS	10 460.00	10 502.00						
	0CONTOB	CONTRATS OBLIGATOIRES ETS	3 931.00	4 008.00						
	0DECHETS	REDEVANCE DECHETS	2 390.00	2 790.00						
	0FOURENT	FOURNITURES ENTRETIEN ET PETIT MATERIEL	10.00	1 300.00						
	0PDT-E	PRODUITS ENTRTIEN-LINGE-VETEMENT TRAVAIL	1 000.00	1 073.93						
	0REPAR	ENTRETIEN REPARATION	4 500.00							
	0VEHICULE	VEHICULE ENTRETIEN REPARATION IMPOTS	150.00							
OP-SPE		Opérations spécifiques	4 510.34	1 886.20						
	0AMOR	Amortissement	4 510.34							
	0AMOREEL	AMORTISSEMENT REEL		439.85						
	0AMORNEUT	AMORTISSEMENT NEUTRALISE		1 446.35						

Académie :
CRETEIL

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Pièce B3.3

Pour le C.A.

Exercice : 2019

Etablissement : 0770033T
COLLEGE LES CAPUCINS
route de Voisenon
77000 MELUN

Page n° 11

DEPARTEMENT :
SEINE-ET-MARNE

ORDONNATEUR : Monsieur FORTIN PASCAL
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur LAMA WILFRID

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - ALO : Administration et logistique

Ouvertures de crédits					Prévisions de recettes					
Imputation			Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	Imputation			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	
Domaine	Activité	Libellé			Domaine	Activité	Compte	Libellé		
VIAB		VIABILISATION -	6 000.00	6 000.00						
	OEAU -	EAU	6 000.00	6 000.00						
Total du service			45 528.83	38 907.53	Total du service			44 480.98	38 467.68	
Crédits votés par le C.A					Recettes votées par le C.A					

ORDONNATEUR : Monsieur FORTIN PASCAL
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur LAMA WILFRID

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE SPECIAL - SRH : Restauration et hébergement

Ouvertures de crédits					Prévisions de recettes					
Imputation			Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	Imputation			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	
Domaine	Activité	Libellé			Domaine	Activité	Compte	Libellé		
REST-		RESTAURATION-	44 439.89	53 968.83	REST			ODGFC	2 485.00	2 485.00
	OCINT	Contribution entre services de l'étab.	1 923.49	2 030.33		OCONT	7443	Subventions Département	2 485.00	2 485.00
	OCONT	CONTRATS SPECIFIQUES RESTAURATION-	4 549.00	5 992.00	REST-			RESTAURATION-	63 867.40	76 066.66
	ODECHETS	REDEVANCE DECHETS	800.00	800.00		0 TICKET	7062	Prod.Restaur.Scol.et héberg	354.00	1 063.86
	ODENR	Achats de denrées	34 967.40	41 646.50		OCOM	7062	Prod.Restaur.Scol.et héberg	4 333.10	5 254.00
	OF-MAT	FOURNITURES ET PETIT MATERIEL	300.00	350.00		0EXT	7062	Prod.Restaur.Scol.et héberg	633.50	364.80
	OPDT-E	PRODUITS ENTRIEN-LINGE-VETEMENT TRAVAIL	1 600.00	2 800.00		0FORFAIT	7062	Prod.Restaur.Scol.et héberg	58 546.80	69 384.00
	OREPARENT	REPARATION ENTRETIEN	300.00	350.00						
REV-CT		REVERSEMENT COLLECTIVITE TERRITORIALE	21 912.51	24 582.83						
	0FCSH - F	FONDS COMMUN SERVICES HEBERGEMENT	798.34	950.83						
	0FDRPI	FOND DEPARTEMENTAL REMUNERATION PERSONNE	14 370.17	17 115.00						
	0FDVELEC	REVERSEMENT DEPENSES ELECTRICITE	3 395.00	3 383.00						
	0FDVGAZ	REVERSEMENT DEPENSES GAZ	3 349.00	3 134.00						
Total du service			66 352.40	78 551.66	Total du service			66 352.40	78 551.66	
Crédits votés par le C.A					Recettes votées par le C.A					

Académie :
CRETEIL

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Pièce B4.2

Pour le C.A.

Exercice : 2019

Etablissement : 0770033T
COLLEGE LES CAPUCINS
route de Voisenon
77000 MELUN

Page n° 13

DEPARTEMENT :
SEINE-ET-MARNE

ORDONNATEUR : Monsieur FORTIN PASCAL
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur LAMA WILFRID

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE SPECIAL - SBN : Bourses nationales

Ouvertures de crédits					Prévisions de recettes					
Imputation			Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	Imputation			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	
Domaine	Activité	Libellé			Domaine	Activité	Compte	Libellé		
BOURSE		BOURSES DE COLLEGE	45 000.00	41 327.00	BOURSE			BOURSES DE COLLEGE	45 000.00	41 327.00
	0BOURSES	BOURSES DE COLLEGE	45 000.00	41 327.00		0BOURSES	7411	Subventions minis.éduc.nat.	45 000.00	41 327.00
Total du service			45 000.00	41 327.00	Total du service				45 000.00	41 327.00
Crédits votés par le C.A					Recettes votées par le C.A					

Académie :
CRETEIL

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Pièce : B4.1.1

Exercice : 2019

Etablissement : 0770033T
COLLEGE LES CAPUCINS
route de Voisenon
77000 MELUN

Pour le C.A.

Page n° 14

DEPARTEMENT :
SEINE-ET-MARNE

ORDONNATEUR : Monsieur FORTIN PASCAL

COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur LAMA WILFRID

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 1	Constantes de l'établissement pour le fonctionnement de la restauration et de l'internat									
RECETTES	Imputation budgétaire				Charges de fonctionnement / Reversements - Assiette de calcul					
Elèves	Domaine	Activité	Compte	Nb Jo.	Revrst Collect	FCSH	Chg Communes			
DP FORFAIT 4 JOURS	REST-	0FORFAIT	7062	0	22.50%	1.25%	21.50%			
TICKETS	REST-	0 TICKET	7062	0	22.50%	1.25%	21.50%			
Convives	Domaine	Activité	Compte	Nb Jo.	Revrst Collect	FCSH	Chg Communes			
COMMENSAUX 1	REST-	0COM	7062	0	22.50%	1.25%	21.50%			
COMMENSAUX 2	REST-	0COM	7062	0	22.50%	1.25%	21.50%			
COMMENSAUX 3	REST-	0COM	7062	0	22.50%	1.25%	21.50%			
INVITES	REST-	0EXT	7062	0	22.50%	1.25%	21.50%			

AUTRES RECETTES	Imputation budgétaire		
Non affectées au CN	Domaine	Activité	Compte
DGFC CONTRATS DP	REST	0CONT	7443

DEPENSES	Imputation budgétaire	
	Domaine	Activité
Revrst Collect	REV-CT	0FDRPI
FCSH	REV-CT	0FCSH - F
Chg Communes	REST-	0CINT
Chg Communes	REST-	0REPARENT
Chg Communes	REST-	0CONT
Chg Communes	REV-CT	0FDVELEC
Chg Communes	REST-	0DECHETS
Chg Communes	REV-CT	0FDVGAZ
Chg Communes	REST-	0F-MAT
Chg Communes	REST-	0PDT-E
contrats complet	REST-	0CONT

Académie :
CRETEIL

Exercice : 2019

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Etablissement : 0770033T
COLLEGE LES CAPUCINS
route de Voisenon
77000 MELUN

Pièce : B4.1.1

Pour le C.A.

Page n° 15

DEPARTEMENT :
SEINE-ET-MARNE

ORDONNATEUR : Monsieur FORTIN PASCAL

COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur LAMA WILFRID

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 2		Calcul détaillé des recettes et des dépenses									
RECETTES		Montant des charges de fonctionnement et des reversements									
Elèves	Nbre	Tarif	Total	Nb rep	Revrst Collect	FCSH	Chg Communes				
DP FORFAIT 4 JOURS	19600	3.54	69 384.00	19600	15 611.40	867.30	14 917.56				
TICKETS	298	3.57	1 063.86	298	239.37	13.30	228.73				
Total			70 447.86	19898	15 850.77	880.60	15 146.29				
Convives	Nbre	Tarif	Total	Nb rep	Revrst Collect	FCSH	Chg Communes				
COMMENSAUX 1	500	2.68	1 340.00	500	301.50	16.75	288.10				
COMMENSAUX 2	200	4.12	824.00	200	185.40	10.30	177.16				
COMMENSAUX 3	600	5.15	3 090.00	600	695.25	38.63	664.35				
INVITES	40	9.12	364.80	40	82.08	4.56	78.43				
Total			5 618.80	1340	1 264.23	70.24	1 208.04				
Total général			76 066.66	21238	17 115.00	950.83	16 354.33				

Autres recettes non affectées au CN	Montant
DGFC CONTRATS DP	2 485.00
Total général	2 485.00

Total général des prévisions de recettes 78 551.66

Académie :
CRETEIL

Exercice : 2019

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Etablissement : 0770033T
COLLEGE LES CAPUCINS
route de Voisenon
77000 MELUN

Pièce : B4.1.1

Pour le C.A.

Page n° 16

DEPARTEMENT :
SEINE-ET-MARNE

ORDONNATEUR : Monsieur FORTIN PASCAL

COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur LAMA WILFRID

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

DEPENSES	Montant
Revrst Collect	17 115.00
FCSH	950.83
Chg Communes	16 354.33
contrats complemt	2 485.00
Total général	36 905.16

Dépenses hors crédit nourriture	36 905.16
Dépenses crédit nourriture	41 646.50
Coût unitaire moyen restauration/hébergement	3.70

Académie :
CRETEIL

Exercice : 2019

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Etablissement : 0770033T
COLLEGE LES CAPUCINS
route de Voisenon
77000 MELUN

Pièce : B4.1.1

Pour le C.A.

Page n° 17

DEPARTEMENT :
SEINE-ET-MARNE

ORDONNATEUR : Monsieur FORTIN PASCAL

COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur LAMA WILFRID

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 3		Budget du Service Restauration Hébergement				
Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes			
Domaines	Activités	Montant	Domaines	Activités	Compte	Montant
RESTAURATION-	CONTRATS SPECIFIQUES RESTAURATION	5 992.00	0DGFC	CONTRATS SPECIFIQUES RESTAURATION	7443	2 485.00
RESTAURATION-	Contribution entre services de l'étab.	2 030.33	RESTAURATION-	COMMENSAUX	7062	5 254.00
RESTAURATION-	FOURNITURES ET PETIT MATERIEL	350.00	RESTAURATION-	EXTERIEURS INVITES	7062	364.80
RESTAURATION-	PRODUITS ENTRTIEN-LINGE-VETEMENT T	2 800.00	RESTAURATION-	FORFAIT ELEVES	7062	69 384.00
RESTAURATION-	REDEVANCE DECHETS	800.00	RESTAURATION-	TICKETS ELEVES	7062	1 063.86
RESTAURATION-	REPARATION ENTRETIEN	350.00				
REVERSEMENT COLLECTIVITE TE	FOND DEPARTEMENTAL REMUNERATION	17 115.00				
REVERSEMENT COLLECTIVITE TE	FONDS COMMUN SERVICES HEBERGEME	950.83				
REVERSEMENT COLLECTIVITE TE	REVERSEMENT DEPENSES ELECTRICITE	3 383.00				
REVERSEMENT COLLECTIVITE TE	REVERSEMENT DEPENSES GAZ	3 134.00				
Crédit nourriture		41 646.50				
Total général		78 551.66	Total général			78 551.66

Académie :
CRETEIL

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Pièce B6

Pour le C.A.

Exercice : 2019

Etablissement : 0770033T
COLLEGE LES CAPUCINS
route de Voisenon
77000 MELUN

Page n° 18

DEPARTEMENT :
SEINE-ET-MARNE

ORDONNATEUR : Monsieur FORTIN PASCAL
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur LAMA WILFRID

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

ETAT DES EMPLOIS

Employeur	Fonctions	Catégorie	Effectifs ETP	Masse financière	Observations
EPLÉ	Fonctions Educatives	ASSISTANT EDUCATION	5.00	225 378.06	EPLÉ
		ASSISTANT PEDAGOGIQUE	4.00		
		Total	9.00	225 378.06	
ETAT	Fonctions Enseignement / Formations	PROFESSEURS	35.00	2 089 568.79	Concerne : 68 personnes
	Fonctions Education, Santé, Social	INFIRMERIE-ASSISTANTE SOCIA	2.00	125 729.70	
	Fonctions Encadrement, Administration et Finances	DIRECTION ADMINISTRATION	6.00	358 773.18	
	Total		43.00	2 574 071.67	
CT-MET-EPCI	Fonctions Entretien & Maintenance	ATTEE	7.00	282 076.00	ATTEE
		CUI	2.00		
		Total	9.00	282 076.00	
Total			61.00	3 081 525.73	



Collège LES CAPUCINS
Route de Voisenon
77000 MELUN
Tél : 01 60 68 69 30 - Fax : 01 64 52 85 45
ce.0770033t@ac-creteil.fr
<http://www.clg-capucins-melun.fr>

RAPPORT CONJOINT DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET DE L'ADJOINTE-GESTIONNAIRE

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

1- Présentation du collège

Le collège les Capucins, construit en 1962, dispose d'une capacité maximale d'accueil de 700 personnes (600 élèves et 100 adultes). Un service restauration scolaire permet d'accueillir les élèves demi-pensionnaires.

L'établissement est inséré au sein d'un ensemble scolaire comprenant les écoles maternelle et élémentaire des Capucins, un parking, un chemin d'accès et des bâtiments municipaux. L'accès à l'établissement scolaire s'effectue effectivement, comme pour l'école élémentaire au 19 route de Voisenon.

Le collège dispose d'un logement de fonction attribué à l'agent d'accueil par nécessité absolue de service et de deux logements de fonction mis à disposition par la commune de Melun. L'un d'entre eux est attribué à l'adjoine-gestionnaire par nécessité absolue de service et le second est vide, le chef d'établissement et son adjoint disposant pour chacun d'une dérogation à l'obligation de loger.

La convention relative à la mise à disposition des logements qui associe le département de Seine-et-Marne et la commune de Melun ne permet pas la location du logement vide sous forme d'une convention d'occupation précaire.

Les effectifs de l'établissement évoluent régulièrement tout au long de l'année scolaire et apparaissent en augmentation au 16/11/2018.

Au 06/11/2017	2015	2016	2017	2018
Nombre d'élèves inscrits au collège	352	362	347	356
Nombre d'élèves inscrits à la demi-pension	150	157	131	139
Nombre d'élèves disposant d'une bourse de collège	181	180	168	177

2- Politique de l'établissement

Le collège Les Capucins, membre à part entière du réseau d'éducation prioritaire renforcé « REP+ LES CAPUCINS », se donne pour ambition de faire réussir tous ses élèves en leur garantissant les apprentissages qui servent de base aux différentes voies de formation ultérieures tout en développant des projets interdisciplinaires qui donnent du sens à ces apprentissages.

Cette orientation et les caractéristiques socio-économiques de la population scolaire invitent l'établissement à développer des activités particulières (organisation d'activités extra-scolaires, devoirs faits, école ouverte, parcours d'excellence et cordées de la réussite, ...) et à s'engager dans des recherches de financement complémentaires tant auprès de la collectivité locale de rattachement qu'auprès des différents partenaires œuvrant dans le domaine de la politique de la ville.

Sur le plan budgétaire, le service « activité pédagogique » et le service « vie de l'élève », se trouvent en conséquence impactés en intégrant de nombreuses subventions spécifiques : projets éducatifs 77 (CD77) pour la mise en œuvre d'activités pédagogiques complémentaires, gestion des financements des activités mises en œuvre par les établissements du 1^{er} degré du réseau d'éducation prioritaire dans le cadre du contrat

de ville (CGET, CAMVS, Ville de Melun) et enfin gestion des financements des projets mis en œuvre par l'établissement (CGET, CAMVS, Ville de Melun) dans le cadre du contrat de ville.

A- Première section : fonctionnement

1. Les services spéciaux

1.1 Restauration et hébergement (SRH)

La cantine est gérée par un chef cuisine contractuel arrivé en janvier 2017, 4 agents techniques titulaires et 2 contrats type CUI pour aider au service et à l'entretien de la restauration scolaire.

Ce service est ouvert 4 jours par semaine à partir du 1er septembre. Le budget a été élaboré sur la base de l'inscription de :

- 140 élèves au forfait annuel sur 140 jours de fonctionnement en tenant compte du tarif repas au forfait de 3.54€)
- de 290 tickets repas ponctuels 3.57€.

Nous avons prévu plus de demi-pensionnaires, la prévision des effectifs pour 2019 étant à la hausse.

Le nombre de repas pour les tickets ponctuels comme pour les commensaux a été calculé en fonction de ce qui a été servi en 2018.

Concernant les commensaux, il a été prévu pour l'année 2019 la consommation de 500 repas commensaux à 2.68€, 200 repas commensaux à 4.12€, 600 repas commensaux à 5.15€ et enfin 40 repas invités extérieurs à 9.12€ (essentiellement à l'occasion de stages de formation organisé au sein de l'établissement).

Les recettes s'élèvent à 70 419.30 € auxquelles il a été ajouté la part de la DGFC destinée au SRH pour le paiement des contrats de 2485€.

Nous avons calculé un minimum de forfait à reverser au Service ALO basé sur l'équilibre du service. Les charges étant importantes par rapport au nombre de repas servis ne permettent pas un reversement plus important.

Les effectifs du Collège étant envisagés à la hausse pour les prochaines rentrées, nous pourrions changer alors le calcul du reversement, ce qui est souhaitable pour que la demi-pension soit complètement autonome.

Les recettes du SRH

Comme indiqué ci-dessus, elles proviennent des familles, des commensaux et du département.

QUALITÉ	2015	2016	2017	01 à 11 - 2018	Prévision 2019
ÉLÈVES	19953	17594	17 481	12358	19600
COMMENSAUX	2593	2177	2003	1252	1340

Les dépenses du SRH

Les dépenses du SRH doivent être contenues afin de maximiser la part réservée au cout de l'assiette (1.96€). Malgré cela, pour l'année 2019, la contribution interne a été augmentée d'environ 5.5 % et une partie des taxes relatives aux ordures ménagères a été intégrée aux charges du SRH (800€) comme en 2018.

1.2 Bourses nationales (BN)

Pour ce service, les dépenses sont équilibrées en recettes et en dépenses, la subvention étant allouée par l'État au vu des dossiers constitués au sein de l'établissement. S'il ressort un taux de boursiers quasiment identique à celui de l'année dernière il est à noter que le nombre d'élèves boursiers pour la période de septembre à décembre est beaucoup plus important. Il rejoint celui de 2015 avec 190 élèves boursiers.

Année	Taux 1	Taux 2	Taux 3
2015	28	76	119

2016	25	77	120
2017	35	96	150
2018	35	96	151

Répartition des élèves par taux de bourse	2015	2016	2017	2018
TAUX 1	210	195	184	177
TAUX 2	171	137	134	146
TAUX 3	182	213	216	207
TOTAL	563 Dossiers 188 Elèves	545 dossiers 182 Elèves	534dossiers 178 Elèves	530 dossiers 177 Elèves

2. Les services généraux :

La dotation du Département a été répartie entre les différents services. La somme allouée au service AP s'élève à 6549.21 €, elle s'élève à 32 610.79€ pour le service ALO et à 2485€ pour le SRH. Soit un total de 41645.00€.

Pour de nombreuses lignes budgétaires, en l'absence de notifications, seuls les reliquats sont actuellement inscrits au budget (manuels scolaires, carnet de correspondance, piscine, collège au cinéma, ...)

2.1 Le service Administration et Logistique (ALO)

Les recettes de ALO

La dotation globale pour le fonctionnement du collège allouée par le Département abonde en grande partie le service ALO. On la trouvera sur la ligne budgétaire VIAB-ODGFC-7443 pour la somme de 32 610.79 €.

La contribution entre services de l'établissement apparaît sur la ligne budgétaire ADMIN-OCINT-7588 pour un montant de 2030.33 €.

La recette liée à la location de deux salles de classes par le GRETA-MTE77 apparaît sur la ligne budgétaire ADMIN-OLOCDIV-7083 pour un montant de 2380.21€.

Enfin, nous retrouvons les opérations spécifiques aux immobilisations neutralisées qui s'élèvent à 1446.35 € sur la ligne budgétaire OP-SPE-ONEUT-776. Vous trouverez en annexe le tableau des amortissements des biens.

Les dépenses de ALO

Les dépenses sont réparties au sein de quatre domaines : l'administration, l'entretien, les amortissements et la viabilisation.

Les montants des dépenses inscrites au budget se sont fondés, hors viabilisation, afin d'être sincères, sur les dépenses effectivement réalisées de janvier à octobre 2018.

Pour le domaine « viabilisation », les réparations qui ont été effectuées sur notre alimentation en eau ont un impact certain sur la consommation en 2018.

Nous joignons au présent rapport la liste des contrats obligatoires et facultatifs.

2.2 Le service Activité Pédagogique (AP)

Le service AP comprend 4 domaines : l'enseignement général, enseignement technique, les projets éducatifs et les voyages et sorties.

Les recettes de AP :

La dotation globale pour le fonctionnement du collège allouée par le Département abonde le service AP à hauteur de 6549.21€. Elle est indiquée sur la ligne budgétaire ENS-GE-ODGFC-7443. Apparaît la ligne location diverses concernant le GRETA ME 77 pour une somme de 740.79€. L'échange en Allemagne programmé 2 années est en partie reporté sur le budget 2019. Il concerne l'accueil des allemands en mai 2019. Pour la première fois un voyage a lieu à Londres en 2019 quasiment couvert par la participation des familles. Inscrit également au budget. Concernant la subvention globalisée P230, seuls les reliquats sont ouverts. Une DBM en cours d'année nous permettra d'ouvrir les crédits à hauteur de la notification.

L'activité Collège au Cinéma a reçu une notification du Département (275€), le reste est couvert par la DGFC. Idem pour la piscine. Des remboursements partiels auront lieu en cours d'année.

Les projets éducatifs sont ouverts à l'identique en recettes et en dépenses en fonction de la notification reçue. Ces projets sont les suivants : Allons au jardin, De la guerre à l'amitié prendre sa place dans la constructions européenne, Auberge Ganne, préparation de la nuit des musées, Dix mois d'école et d'opéra, Lire et écrire avec un écrivain, Portraits de quartier, 1 2 3 Slam.

Les dépenses de AP :

Comme pour les dépenses du service ALO, les montants des dépenses inscrites au budget se sont fondés, afin d'être sincères, sur les dépenses effectivement réalisées de janvier à octobre 2018. Pour faire face aux dépenses concernant les fournitures et matériel d'enseignement, nous abonderons la ligne lorsque nous recevrons le complément de la DGFC en relation avec les effectifs qui devraient être en force hausse (arrivées des familles sur l'ECO-QUARTIER)

2.3 Le service Vie de l'Élève (VE)

Ce service comprend trois domaines : les aides, les animations premier degré et les projets.

Le domaine des aides intègre le dispositif « école ouverte », les fonds sociaux et l'aide à la restauration scolaire (Cantinéo77)

Les recettes de VE

Le service VE est abondé par :

- Le conseil départemental : on note les reliquats de la subvention de fonctionnement école ouverte (500 €), et Cantinéo 77 (11545€ qui seront dépensés en 2018-). Pour 2019, nous avons ouvert le même montant.
- Le ministère de l'éducation nationale : Reliquats de la subvention école ouverte (1470 €), reliquats pour les devoirs faits-accompagnement éducatif (5448 €) et les fonds sociaux.
- Le CGET : animations 1er degré et les projets du collège ouverts en fonction des subventions. On note un reliquat sur l'activité 502.80€.
- La CAMVS : animations 1er degré et les projets du collège ouverts en fonction des subventions.

Les aides à la restauration scolaire

Dossiers	2015	2016	2017	2018	Prévision 2019
NOMBRE	231	209	163	147	147
MONTANT TOTAL	21160 €	19461 €	12388 €	11545.50	11545

Les dépenses de VE

En recettes, comme en dépenses, nous constatons la baisse des aides à la restauration scolaire. Les dépenses de ce service correspondront ensuite aux projets qui ont été élaborés par les équipes pédagogiques :

Pour le 1er degré :

- Concerts éducatifs
- Centre de ressource lecture et écriture / Lutte contre les inégalités d'accès à la langue
- Jardin Beauregard
- Langage et parentalité

Pour le collège :

- Responsabilité et engagement pour un climat scolaire et serein
- Favoriser l'ouverture culturelle des élèves
- Confiance et réussite au collège

Enfin le budget présente un déficit de 439.85 € dû au service ALO, soit aux amortissements réels.

CONVENTION RELATIVE À LA GESTION FINANCIÈRE DES ACTIONS « SUBVENTIONNÉES POLITIQUE DE LA VILLE - 1^{ER} DEGRÉ – IEN MELUN »

ENTRE

D'une part :

- la direction des services départementaux de l'éducation nationale de Seine-et-Marne, cité administrative, 20 quai Hippolyte Rossignol, 77010 Melun Cedex, représentée par **Madame Debuchy, Inspectrice d'Académie, directrice académique de Seine-et-Marne**

Et d'autre part :

- le collège Les Capucins, route de Voisenon, 77000 Melun, représenté par **Monsieur Fortin, principal du collège**

Il est convenu ce qui suit :

I. OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les modalités du fonctionnement financier lié aux subventions identifiées comme portées par la circonscription de Melun, au profit des publics de son territoire, en son nom ou au nom des centres de ressources pédagogiques existants sur le secteur dont il a la charge, ou des écoles de son secteur.

II. DEFINITION DES ACTIONS « subventionnées Politique de la Ville – 1^{er} degré – IEN Melun »

Les actions identifiées « subventionnées Politique de la Ville – 1^{er} degré – IEN Melun » sont des actions :

- éducatives et péri-éducatives du 1er degré, pilotées par l' IEN de la circonscription qui en porte la responsabilité,
- décrites dans le cadre d'un appel à projet dit « Contrat de Ville » ou « Contrat d'Agglomération » ou « Politique de la Ville », comportant la description précise du projet pédagogique et la demande de subvention,
- susceptibles de pouvoir bénéficier de financements ciblés par les financeurs, dont tout particulièrement le CGET, la Communauté d'Agglomération Melunaise (CAMVS), la Ville de Melun, la CAF (Caisse d'Allocation Familiale).

III. PILOTAGE ET SUIVI DES ACTIONS

L' IEN, en réponse aux appels à projets Politique de la Ville, assure le pilotage des projets pour lesquels il a été établi un dossier de demande de subvention sous sa responsabilité. Le collège en est le porteur financier.

L' IEN répond à toutes les demandes effectuées par les financeurs concernant les dossiers en cours, et se charge des comptes rendus annuels (bilans qualitatifs, bilans financiers), demandés par les financeurs.

IV. FINANCEMENT DES ACTIONS

Les subventions versées dans le cadre de ces projets sur le compte du collège Les Capucins font l'objet d'une notification ou d'une information écrite du(des) financeur(s).

Une copie de tous les documents correspondants est transmise par le collège à l' IEN pour information et suivi.

V. MODALITES DE PAIEMENT

Les demandes de paiements émanent exclusivement de l' IEN ou de son délégué identifié par le collège. Elles sont concrétisées par un devis adressés par écrit ou par mail au principal, ordonnateur pour le collège, et libellé au nom du collège Les Capucins – route de Voisenon– 77000 Melun, précisé d'une mention portant le nom de l'action concernée et de la(les) subvention(s) à considérer, adressées en copie à l' IEN et aux acteurs du projet concerné par la demande. Le règlement des factures est alors effectué par virement administratif par le collège.

VI. COMPTABLE ASSIGNATAIRE

L'agent comptable du collège Les Capucins est chargé de la prise en charge de la demande puis de la mise en paiement des factures relatives aux actions « subventionnées Politique de la Ville – 1^{er} degré – IEN Melun » par l'intermédiaire du gestionnaire du collège. Une copie des pièces relatives à cette prise en charge est systématiquement transmise à l' IEN (bon de commande, bon de livraison, facture...).

VII. PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE GESTION

Afin de compenser d'éventuelles dépenses de l'établissement occasionnées par la gestion de ces budgets (frais de téléphone, de photocopies, d'envois de courriers), le gestionnaire peut facturer des frais de gestion ou pratiquer des achats de fournitures sur les subventions concernées, jusqu'à un maximum de 2% du montant de chaque subvention par année, au profit du collège.

VIII. EXECUTION DE LA CONVENTION

La présente convention est valable pour la durée de l'année scolaire 2018-2019.

Elle est reconduite pour chaque année scolaire suivante, sauf avis défavorable du dernier conseil d'administration du collège de l'année scolaire précédente.

Fait à Melun en trois exemplaires ^(*), le _____

L'Inspectrice d'Académie,
directrice académique de Seine et Marne

Le principal du collège
Les Capucins

^(*) 3 exemplaires originaux destinés à : DSDEN - Collège - IEN Melun